

De Jean-Paul Bazin (<https://www.facebook.com/jeanpaul.bazin.35>)

Publié le 16 juin

A FAIRE SUIVRE SANS MODERATION POUR RETABLIR LA VERITE

Face aux mensonges et la désinformation orchestrée par la CGT spectacle et la coordination, il faut rétablir la vérité :

Nous ne sommes pas des intermittents nous sommes des salariés qui exercent des métiers dans le domaine du spectacle.

L'accord de 2003 n'a pas été désastreux sur le plan général.

La preuve : il y a plus d'allocataires aux annexes 8 et 10 en 2013 qu'en 2002 et le taux moyens d'allocations est plus élevé aujourd'hui, même en tenant compte de l'érosion monétaire.

En revanche le nombre d'artistes au régime de l'annexe 10 a baissé et le nombre de techniciens au régime de l'annexe 8 a augmenté de façon importante.

Concernant le nouveau protocole et contrairement à ce qui nous est asséné à longueur de journée :

L'accord du 22 mars 2014 n'est pas un si mauvais accord.

Les plus fragiles et les bas salaires ne sont pas concernés par le délai de carence. (Exemple : tous ceux de l'annexe 10 qui perçoivent des cachets en moyenne inférieurs à 193 euros brut abattus ne sont pas concernés).

Pour la première fois un plafond de cumul salaire allocation est mis en place.

Rien d'autre ne change par rapport à 2003 alors même que la volonté du MEDEF était de faire disparaître les annexes purement et simplement.

Il est consternant que certaines voix s'élèvent contre cet accord alors que visiblement elles ne savent pas de quoi elles parlent.

Il est consternant que seule la voix de quelques-uns qui ne représentent qu'une petite minorité d'artistes et de techniciens soient reprises par les médias.

L'annulation des festivals sera un désastre économique pour l'ensemble de notre secteur et entrainera des dégâts collatéraux considérables dans d'autres secteurs tels que l'hôtellerie, la restauration, etc. Cette stratégie est extrêmement dangereuse pour l'avenir même des annexes.

A un moment où le taux de chômage est au plus haut, appeler à l'annulation des festivals, dont certains ne se relèveront jamais, est totalement irresponsable et doit être condamné. Quels sont les véritables objectifs poursuivis par ceux qui prônent ce genre d'actions sachant qu'ils n'en subiront pour leur part aucune conséquence ?

Ce qu'il nous faut ce n'est pas plus d'allocations chômage.

Ce qu'il nous faut ce sont des emplois dans le secteur de la culture dans le respect de la législation du travail et la fin des abus liés à la "permittance" dans certains secteurs qui emploient des salariés en CDD d'usage alors qu'ils devraient les employer en CDI.